

21 avr 2022 -10:16

La ministre Wilmès délègue temporairement ses compétences

La vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères Sophie Wilmès a informé le Premier ministre de son souhait de déléguer temporairement ses compétences, pour raisons personnelles. Elle restera officiellement ministre et vice-Première ministre pendant cette période.

Le Premier ministre Alexander De Croo assumera temporairement ses compétences en matière d'Affaires étrangères et d'Affaires européennes.

Le ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique, David Clarinval, se voit confier temporairement la responsabilité du Commerce extérieur. Il remplacera aussi Sophie Wilmès au sein du kern.

Mathieu Michel, le secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des bâtiments, est chargé des Institutions culturelles fédérales.

La ministre Wilmès restera officiellement membre du gouvernement fédéral pendant cette période. Elle a expressément marqué son souhait de ne pas percevoir de rémunération pendant cette courte période. Le transfert temporaire des compétences sera formalisé dans un arrêté royal.

« Mes pensées vont aujourd'hui à Sophie, à son mari Christopher et à leurs enfants. C'est tout à l'honneur de Sophie de faire le choix explicite de rester aux côtés de son mari et d'être présente pour ses enfants. Son choix force le plus grand respect. Dans une épreuve comme celle-ci, c'est la conjointe, la mère qui passe au premier plan. Je souhaite à Sophie, à Christopher et à leurs enfants beaucoup de courage et de force », a déclaré le Premier ministre.

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be